

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 50 (1953)
Heft: 6

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sion : Faciliter l'entrée des reines de choix de l'étranger.

L'Association romande des éleveurs de reines a obtenu de nos autorités fédérales des permis d'importation.

12. Divers :

Nouveaux statuts : La section de Nyon a complètement refondus ses statuts. Le CC propose de les approuver. Les nouveaux statuts de la section de Nyon sont approuvés sans avis contraire.

Format de notre Journal : Notre président demande à l'AD, en vue de réaliser une sérieuse économie, d'adopter le format normalisé pour notre Journal dès le 1er janvier 1954. La longueur et le nombre des lignes par page restant les mêmes, nos sociétaires recevront un peu moins de papier. *M. Porchet* regrette de voir le format de notre Journal changer surtout pour ceux qui le collectionne. Il est d'avis qu'il faut aller avec son temps aussi il appuie la proposition du CC. *M. Frankhauser* aimeraient connaître le montant de l'économie ainsi réalisée. *M. Meunier* lui répond qu'elle serait de l'ordre de 1000 francs par année. Mise aux voix, la proposition du CC de normaliser dès le 1er janvier 1954 notre Journal est acceptée sans avis contraire.

M. Rupen au nom des jubiliaries tient à remercier l'Assemblée pour la chaleureuse réception qu'elle a réservée aux vétérans et pour ses marques tangibles de sympathie et de reconnaissance. Notre président central, plus en forme que jamais, lève la séance à 16 h. 40 après avoir remercié MM. les délégués pour tout le travail accompli au cours de cette journée et souhaite à chacun un heureux retour dans son foyer.

Le Secrétaire :

P. ZIMMERMANN.

Le Président :

P. MEUNIER.

Sujets apicoles

1. *Pourquoi j'ai des ruches fortes.* Sujet traité à Bulle avec succès. Avec quelques variantes dans mon exposé, je pourrais intituler : *Fortes ruches, fortes récoltes*, ou simplement : *Mes méthodes*.
2. *Ruches à 2 reines* et translation du couvain.
3. *Les diverses méthodes d'élevage de reines, leurs défauts, leurs avantages.*

S'adresser à *F. Stöckli*, Pont de la Morge, Sion.

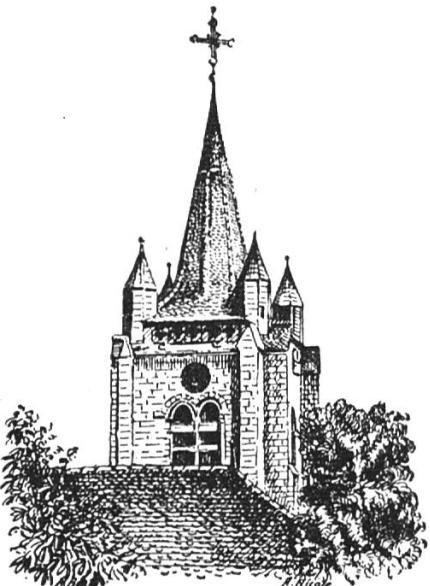


LA VIE DE NOS SECTIONS

Appel de la Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture

Le comité se fait un plaisir d'inviter TOUS LES APICULTEURS du canton à se trouver à Cossonay pour l'assemblée générale du dimanche 28 juin prochain. Rien n'a été négligé pour une parfaite réussite de cette journée vaudoise d'apiculture et de fraternisation. Inscrivez-vous immédiatement afin que le restaurateur puisse s'organiser, vous serez mieux servis.

Le secrétaire.



**ASSEMBLÉE
de la Fédération vaudoise
des sociétés d'apiculture
à Cossonay, le 28 juin 1953**

Chers collègues apicultrices
et apiculteurs,

Cossonay, cité médiévale, vous attend, le 28 juin, au sommet de sa colline que gravit posément et avec persévérance son vaillant funiculaire aux coquettes voitures. Elle sera heureuse de vous accueillir dans ses murs de petit bourg aux rues étroites, aux maisons serrées où vous trouverez de nombreux souvenirs du passé et où vous pourrez admirer le magnifique temple, véritable petite cathédrale, classé dans les monuments historiques du canton.

La Section d'apiculture de Cossonay a, d'autre part, élaboré, pour cette journée, un programme qui, elle l'espère, satisfera chacun. Elle a eu le privilège de pouvoir s'assurer le concours de M. Albert Zimmermann, jardinier-chef du Jardin botanique de la ville de Genève qui a pris part à l'expédition suisse à l'Everest en 1952 et qui a bien voulu accepter de venir nous parler de la flore népalaise. Son exposé sera accompagné de la projection de 200 clichés en couleur de toute beauté.

Après le banquet, servi à l'Hôtel d'Angleterre, à Cossonay, les participants seront transportés en autocar à La Sarraz pour la visite de l'admirable château, devenu le Musée romand, où 17 salles, soigneusement conservées et aménagées, sont ouvertes au public.

Faite sous la conduite d'un homme aussi érudit et compétent que M. Knébel, conservateur du Musée, cette visite sera un véritable régal pour tous ceux qui aiment connaître toujours mieux l'histoire de notre pays.

Grâce à son obligeance, la Section de Cossonay aura le plaisir de pouvoir offrir une collation à ses hôtes d'un jour dans une des salles du château.

Enfin, pour terminer la journée, ceux qui ne se sentiront pas trop fatigués, pourront encore visiter le Tine de Conflans, site enchanteur et trop peu connu, qui n'a pas son pareil bien des lieues à la ronde, ou le joli et poétique vallon de St-Loup qui, à lui seul, mériterait une visite d'un jour, ou les rochers du Maurement, à la flore surprenante, au pied desquels l'on voit encore l'ancien canal du Rhône au Rhin, ou, à deux pas du château, l'étonnant Milieu du monde dont l'eau s'échappe au nord jusque dans la mer du Nord et, au sud, dans la Méditerranée.

Voici le programme de la manifestation :

8 h. 32 et 8 h. 42 Arrivée à Cossonay-gare des trains de Lausanne
8 h. 38 Arrivée à Cossonay-Gare du train d'Yverdon
9 h. 01 Arrivée à Cossonay-gare du train de Vallorbe
8 h. 45 et 9 h. 05 Départ du funiculaire de Cossonay-gare

9 h. 30 *Assemblée de la Fédération vaudoise au Casino avec l'ordre du jour suivant :*

1. Bienvenue du président de la Section de Cossonay.
2. Chant des reines.
3. Lecture du procès-verbal de l'assemblée de Gryon.
4. Rapport du président de la F.V.A.
5. La flore népalaise (Expédition suisse à l'Everest en 1952).
Conférence de M. Albert Zimmermann, jardinier-chef de la ville de Genève, illustrée par 200 clichés en couleurs.

12 h. *Banquet à l'Hôtel d'Angleterre.*

MENU
Potage St-Germain
Croûte aux morilles
Pointe de bœuf braisée à la mode
Pommes mousseline
Salade
Glace

Partie oratoire.

14 h. 30 Départ en autocar pour La Sarraz.
Visite du Musée romand.

16 h. 30 Collation dans une salle du château.

A partir de 17 h. 30 Dislocation.

Le prix de la carte de fête, fixé à 9 fr., comprend l'insigne de fête, le banquet, le transport en autocar à La Sarraz, la finance d'entrée au château et la collation.

Le comité de la Section de Cossonay compte sur une nombreuse participation et espère que les apiculteurs vaudois feront de cette journée une charmante excursion familiale qui leur laissera un beau souvenir.

Il invite tous les participants à s'inscrire le plus rapidement possible auprès de M. Jean Dupuis, caissier de la Section de Cossonay, à Penthaz, en versant le montant de 9 fr. par personne au compte de chèques postaux No II 5271, pour faciliter le travail des organisateurs.

Merci d'avance et tous à Cossonay le 28 juin. LE COMITE.

P.S. — Une exposition d'articles apicoles sera ouverte, le dimanche matin au Casino. Les intéressés sont priés de s'adresser à M. Georges Golay, président de la section, à Cossonay.

Visitez le château historique de La Sarraz (Vaud)

Il vous offre un ensemble unique de beaux meubles anciens et de portraits de famille. Quinze salles sont déjà ouvertes au public, soit :

Au rez-de-chaussée : la salle des chevaliers, la salle à manger, la bibliothèque, le cabinet de travail des derniers barons, le salon des dames, le grand salon, le salon Louis XV.

A l'étage : l'appartement de la châtelaine (beaux Aubusson), la chambre du chapelain, la salle des gardes, le petit salon Louis XVI, la salle des aquarelles (XVIII^e siècle) et le salon Restauration.

Puis : l'oratoire qui possède un vitrail du XIII^e siècle, et un autel remarquable ; et enfin la grande chapelle avec le monumental et admirable tombeau gothique (1363) de François de La Sarra, bailli de Vaud et du Chablais.

Ajoutons que le parc à la française et les massifs de fleurs sont fort beaux.

Le Château de La Sarraz est ouvert au public du début d'avril à fin octobre, le dimanche et la semaine, sauf le lundi et le samedi. Pour ces deux jours, il faut prendre rendez-vous. Téléphone 8 63 43. Entrée : Fr. 1.—. Réduction pour écoles et sociétés, à condition d'aviser.

Brève notice sur le château de La Sarraz

Le château de La Sarraz a fêté, en 1950, le neuf centième anniversaire de son existence. Il fut, durant le moyen âge, une forteresse imposante. Malheureusement, les Suisses passèrent par là lors des guerres de Bourgogne et ce fut un désastre. Assiégé et pris, le château fut pillé puis livré aux flammes. Un peu plus tard, lors de la conquête du Pays de Vaud par les Bernois, ceux-ci démantelèrent une partie des fortifications et rabaissèrent le donjon, comme à Champvent, de huit à dix mètres. Mais le plus grand dommage causé au château le fut par les seigneurs du lieu qui, au début du siècle passé, firent abattre les deux tours de défense et le puissant mur de ronde qui enserraient la cour intérieure du côté des jardins, comblèrent les fossés, détruisirent le pont-levis et ses défenses, et firent disparaître tout ce qui restait de la grande enceinte, y compris la porte à l'entrée du parc (jadis place d'armes).

Les premiers occupants du château furent les « de La Sarra », branche aînée de l'illustre maison de Grandson. De l'importante baronnie de La Sarraz dépendaient alors la Vallée de Joux et la seigneurie du Châtelard, soit la région de Vevey-Montreux.

Après la mort du dernier « de La Sarra », la baronnie passa, au début du XVI^e siècle, par droit de succession, à François de Gingins, baron de Divonne, seigneur de Gingins et patricien bernois.

De leur séjour de quatre siècles dans cette belle demeure féodale, les barons de Gingins-La Sarra ont laissé une profusion de portraits de famille et de beaux meubles anciens qui font l'admiration des nombreux visiteurs.

La famille de Gingins-La Sarra s'est éteinte au début de ce siècle. Monsieur Henri de Mandrot, héritier du château, en fit don à la Société du Musée Romand dont il était le généreux fondateur.

Nécrologie

Société d'apiculture de Lausanne

† Henri Grieshaber 1895-1953

Le 23 avril dernier, à Prilly près Lausanne, un long cortège de voisins et d'amis accompagnaient à sa dernière demeure Henri Grieshaber, membre de la Société d'apiculture de Lausanne, témoignant à la famille en deuil toute leur affection et leur sympathie.

Henri Grieshaber naquit à Yverdon ; à la sortie de l'école, il vint à Prilly comme apprenti ferblantier-couvreur. Bientôt il s'établit à son compte et monta un atelier fort achalandé. Il y rencontra aussi celle qui devait devenir

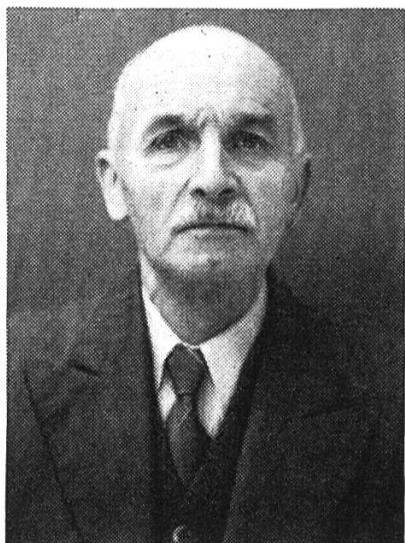
son épouse et y créa son foyer. C'est par sa profession qu'il vint à l'apiculture: lors de la réfection d'un toit, il trouva un essaim auquel les propriétaires de l'immeuble ne s'intéressèrent pas. Il le mit en ruche et bientôt il eut un certain nombre de colonies dans son rucher de Jouxtens. Ses occupations ne lui permirent pas de le développer; de même il ne pouvait que rarement assister aux séances de sa section. Il prit part à quelques sorties d'été. Par sa modestie et son entregent, il laisse chez ses amis apiculteurs le meilleur souvenir.

A son épouse et à sa famille va toute notre sympathie.

A. Ch.

Section de Cossy

† Henri Michoud



Le 21 avril est décédé, à l'âge de 75 ans, dans sa propriété, à La Sarraz, un des membres les plus fidèles de notre section, M. Henri Michoud.

Homme énergique et grand travailleur, boulanger de son état, M. Michoud avait réussi, par son labeur acharné, à se créer une situation enviable. Retiré des affaires depuis vingt-six ans, il soignait avec beaucoup de sollicitude un rucher d'une quinzaine de ruches et, pendant nombre d'années, avait pratiqué l'apiculture pastorale.

Esprit curieux et ouvert, toutes les nouveautés l'intéressaient. Fidèle à toutes les manifestations de notre section, il avait encore pris part, l'année dernière à une course à St-Cergue et à notre assemblée de printemps, le 8 mars dernier.

M. Henri Michoud, franc et loyal, fut pendant plus de trente ans membre de notre section. Nous garderons de lui un fidèle souvenir et prions son épouse et toute sa famille de croire à notre sincère et vive sympathie.

Communiqués

Côte neuchâteloise

1. Réunion pratique et amicale aura lieu le 7 juin à 14 h. 30 chez notre ami M. Fritz Bindith, aux Métairies sur Boudry, (les personnes venant par le train sont priées de demander s'il y a arrêt du train à Perreux). A cette occasion nous aurons une démonstration de la ruche « Apirêve », par M. J. Stillé d'Yverdon.

2. Voici la nouvelle répartition des inspecteurs de ruchers pour la Côte neuchâteloise :

1. Le Landeron, Thielle, Wavre, Marin, Epagnier : M. Marc Jeandupeux, *Le Landeron* ;
2. Cressier : M. Werner Stern, *Cressier* ;
3. Boudry, Auvernier, Cortaillod, Colombier, Corcelles-Cormondrèches, Peseux, Rochefort, Les Grattes : MM. Fritz Bindith, *Boudry* et Chs Simon, *Cortaillod* ;
4. Neuchâtel-Ville : M. Willy Blaser, Sablons 4, *Neuchâtel* ;
5. Hauterive, St-Blaise, Cornaux, Voëns, Frochaux : M. Ed. Rosselet, Parcs 83, *Neuchâtel* ;
6. Lignières, Enges, Les Prés : M. Jean Bonjour, *Lignières*.

Section des Alpes

L'assemblée statutaire de printemps, qui en même temps tiendra lieu de course, se tiendra à *Gryon, le dimanche 5 juillet 1953*. Pour les participants qui n'utiliseraient pas le train, le rendez-vous général est fixé à 10 h. à la gare de la localité.

HORAIRE : a) *Aller*. — Départ de Vevey au direct de 8 h. 28 ; pour les stations intermédiaires, prendre l'omnibus partant de Vevey à 7 h. 43. A Bex, départ immédiat par le B.G.V. pour Gryon.

b) *Retour*. — Départ de Gryon pour Bex à 18 h. 15. De là, la correspondance est assurée dans les deux directions de la Plaine.

PROGRAMME : Dès l'arrivée à Gryon, visite de quelques curiosités locales, notamment du chalet Bertrand-Olivier, et éventuellement de quelques ruchers du lieu. A 11 h. 30, pique-nique tiré des sacs ou dîner à l'Hôtel de la Poste. *Pour ceux qui désirent prendre le repas, aviser directement le restaurateur.* A 13 h., départ à pied pour les Pars, où nous seront les hôtes de notre obligeante collègue Mme S. Delacrétaz-Massard, et où se tiendra une courte assemblée générale.

En outre, des démarches sont en cours auprès d'un praticien de la ruche gratte-ciel, lequel nous fera part de ses expériences à ce sujet, s'il peut être des nôtres.

TRANSPORT : Un billet collectif *Bex-Gryon et retour* sera établi. Afin d'en bénéficier, s'inscrire jusqu'au 30 juin inclusivement auprès de M. Albert Henchoz, employé C.F.F., à Roche (tél. 3 51 82) en indiquant le nombre d'adultes et d'enfants. Coût 2 fr. 50 par personne (enfants demi-taxe), grâce à un modeste subside de la caisse de section.

Le comité compte sur le beau temps et sur une bonne participation. La beauté du lieu vaut déjà le voyage ; mais ce n'est pas tout : on verra et on apprendra du neuf, voire de l'inédit.

Enfin, qu'on note qu'en aucun cas la rencontre ne sera ajournée.

Le 20 mai 1953.

Pour le comité : *A. Porchet, secr.*

Comptes rendus

Section de l'Orbe

Notre section tenait son assemblée générale de printemps au Restaurant de la Charrue à Orbe, le dimanche 19 avril, sous la présidence de M. J.-P. Cuénod. La participation fut nombreuse. Au début de la séance, notre président rappelle les noms de six de nos membres récompensés par la Romande pour leur fidèle sociétariat, dont trois pour 50 ans, soit : MM. Chs Besuchet à Agiez, Alfred Tallichet à Orbe et Louis Roy à Bretonnières. La partie administrative liquidée, la parole est donnée à M. Adam, de Paris, qui répète à Orbe l'intéressant exposé qu'il a précédemment fait à Villeneuve et à Echallens sur la méthode Gratte-ciel du Père Dugas, expérimentée du reste avec plus ou moins de bonheur par certains de nos membres. Ce qui a ajouté encore à l'intérêt de cette causerie, c'est la discussion qui suivit, étant donné la présence parmi nous de M. C. Perruchoud, de Vercorin, apiculteur avisé, protagoniste du « gratte-ciel », bricoleur inlassable et ingénieux qui a avantageusement modifié la ruche Dugas-Standard, la rendant plus pratique et qui a mis au point un gratte-ciel qui donne entière satisfaction. Beaucoup de nos membres furent vivement intéressés par les démonstrations de M. Perruchoud qui avait amené une ruche avec lui. La section décide enfin d'aller faire visite à son installation apicole dans une sortie fixée au 14 juin. Il y aura de la raclette et du fendant.

G. S.

CAFÉ RESTAURANT VAUDOIS

Riponne-Valentin Lausanne

Mets et vins connus au loin

Téléphone 23 63 63

R. Hottinger

Erguel - Prévôté

Assemblée du 12 avril, à Sonceboz

Présidence : M. Jecker, président, qui souhaite large bienvenue à M. Gassmann, le conférencier du jour. Après les formalités d'usage et l'acceptation d'un procès-verbal très précis du secrétaire, voici l'évocation des faits de l'année écoulée :

Dernier hommage ému en mémoire des disparus, l'assemblée se lève, et c'est le silence du deuil de M. Armand Bueche, à Court, M. Ernest Grimm, à Courtelary.

Visites des ruchers. — Le président, à juste raison, les tient en grande affection et ne cache pas qu'elles sont parfois trop peu fréquentées. Il regrette assez vivement les changements in extremis qui surviennent parfois, imputables à d'imprévisibles circonstances tout à fait spéciales, quoi qu'on en dise.

Etat sanitaire des ruches : Il est satisfaisant. On triomphera de l'acariose par un combat sans relâche. Les cas de loque de Tramelan et de Saicourt furent âprement résolus. L'assemblée se rend compte de l'immense labeur déployé par ses organes directeurs : Le président en mentionne une partie et c'est plaisir de l'entendre habiller de robuste franchise un langage aussi clair qu'imagé.

Remise des gobelets : L'instant est solennel. Les félicitations et les vœux les plus cordiaux vont à M. et Mme E. Liengme, Cormoret ; M. Fritz Pauli, à Courtelary ; M. Charles Roches, à Roches ; M. E. Siegenthaler, à Courrendlin ; M. l'inspecteur Ancklin, à Créminal.

Remise des diplômes : Avec toute la joie déférante d'une heureuse consécration à M. William Farron, Berne ; M. Jules Meier, à Choindez.

Les comptes : La section a l'heure de bénéficier des services aussi distingués que compétents de M. Eicher, St-Imier. Tenue exemplaire des livres, louanges des vérificateurs, acceptation unanime.

Visite des ruchers 1953 : A Courtelary, le 7 juin. — A Péry, le 28 juin. — A Sornetan, le 5 juillet. — A Reconvillier, le 9 août.

Cours pour débutants. — Sera organisé par le comité. Un recrutement intensifié s'impose, que chacun fasse ici son devoir.

Cours d'instruction : destiné aux surveillants locaux. Sera organisé sous l'égide du Liebefeld.

Nomination du comité. — Le président et le comité, sous une salve d'applaudissements sont confirmés pour une nouvelle période. Juste témoignage de gratitude devant tant d'inlassable dévouement. M. Ogg, Tramelan, entre au comité.

Le cas de Moutier : Ruchers exterminés par des émanations arsénées. On fait le point de ce cas si douloureux, et beaucoup d'espoir s'attache aux prochaines interventions officielles.

A l'unanimité, l'assemblée décide l'envoi d'une requête pressante à la Préfecture de Moutier.

Nouveautés apicoles. — Envoi à examen d'un voile semi-métallique de M. P.-A. Weber, à Saint-Aubin. Impression favorable. On doit peu souffrir du chaud là-dedans.

La conférence. — Les stations de fécondation

Chacun a plaisir d'entendre l'aisance enjouée et la persuasion de langage de M. Ls Gassmann, qui, d'emblée, taille dans le sujet : Les temps ont changé. A temps nouveaux, méthodes nouvelles. Les procédés de cultures intensives du paysan imposent à l'apiculteur des obligations inconnues aux temps idylliques où nos filles d'Aristée jubilaient dans l'opulence constante que leur réservaient les prairies naturelles chargées d'esparguettes bien acclimatées.

Il est aujourd'hui nécessaire d'obtenir un rucher de rapport, toujours prêt à la récolte, et cela n'est possible que grâce à une sélection soutenue des reines dans le cadre de la station de fécondation.

Une heureuse réalisation est en cours au Jura-Nord. Le succès viendra, à condition de serrer les rangs, dans la confiance et la fidélité.

Des applaudissements nourris fusèrent de toutes les tables, et cette conférence magistrale marquera sans doute un tournant dans la vie de notre section. Reprenant le thème, M. Berger, après des souhaits de bonne réussite exprimés à la section-sœur Jura-Nord, insiste sur la nécessité d'organiser dans le cadre de notre section, l'établissement d'une station de fécondation. Il est, dit-il, suffisamment de sites ensoleillés dans les combes de notre Jura, et nous avons sur place une race excellente à faire valoir sans recourir aux apports d'ailleurs. Le danger de fausse fécondation n'existe pratiquement plus à 1 km. $\frac{1}{2}$ de distance d'autre rucher.

Vente du miel. — Notre comité a œuvré efficacement La section décide d'appuyer les efforts de la S.R. et donne tout pouvoir au comité.

Etiquettes de la section. — Il y en a encore, au prix dérisoire de 2 fr. 50 le cent. Qu'on se le dise, car elles sont d'aspect riant et très appréciées.

La relève. — Le président salue avec joie non contenue MM. Gigon, Paroz, Grimm, Zimmermann et Kaltenried. Bienvenue au sein de la section. Et l'assemblée est levée avec les souhaits de M. Jecker, son président si apprécié. Et de nouveau, les absents n'auront pas, par ce bref compte rendu, cet enrichissement bienfaisant qu'impartit l'union en assemblée, ni la joie d'avoir retrouvé des visages aimés dans le grand printemps qui naît, ni la satisfaction d'un devoir de présence, seul encouragement tangible qu'appelle l'effort soutenu du comité de notre chère Erguel - Prévôté.

S.-F. G.

Société d'apiculture Jura-Nord

Dimanche 19 avril dernier, les apiculteurs du district de Delémont et des environs étaient réunis en assemblée de printemps, sous la présidence de M. L. Gassmann, de Courrendlin. Environ 80 membres avaient répondu à l'appel du comité. Après les salutations d'usage et avoir observé une minute de silence pour honorer la mémoire de deux apiculteurs décédés, MM. Louis Joset et Joseph Aubry, tous deux à Glovelier, M. Gassmann relata l'activité de l'année écoulée. L'inspecteur cantonal des ruchers, de son côté, analysa l'état de santé actuel des ruchers et insista sur la lutte à entreprendre pour l'assainissement des colonies d'abeilles malades. Après adoption des comptes, on passa au plat de résistance de l'ordre du jour : l'installation d'une station de fécondation. M. Gassmann, dans une introduction fort remarquée, donna finalement connaissance du résultat des recherches de la commission désignée à cet effet. Le lieu choisi pour cette station est le « Pré Berberat », près du Fer à cheval, sur la route des Rangiers, situation idéale pour une telle expérience. Après une longue et intéressante discussion, la question de principe fut acceptée. Puis on vota les crédits nécessaires à la construction d'un pavillon pour faciliter le travail du préposé à la station qui a été désigné en la personne de M. R. Membrez, à Develier.

Pour ce qui concerne l'activité durant l'été prochain, des réunions locales auront lieu à Mervelier, Saulcy et Pleigne-Movelier. Une idée suggérée a également pris naissance : un centre de ramassage d'essaims. Les apiculteurs désirant vendre des essaims peuvent s'annoncer à M. Gassmann, président, à Courrendlin, tél. 3 52 07, où les amateurs pourront s'annoncer.

Et ce fut la fin d'une belle assemblée, rondement menée par un président dynamique. Du travail utile semble avoir été fait pour le développement de l'apiculture, ce que chacun souhaite ardemment.

Convocations

Section de Lucens

Convocation : L'assemblée de printemps aura lieu dimanche 7 juin, à 13 h. 30, au rucher de l'ami Fernand Bessard, à Créminal.

Travail pratique présenté par M. A. Loup, apiculteur, à La Tour-de-Trême : *Formation des essaims.*

Les questions statutaires céderont le pas à l'attrait du travail au rucher ; un temps minimum leur sera accordé. On discutera de la participation éventuelle d'un groupe nombreux à la fête de la Vudoise à Cossy, le dimanche 28 juin. Membres de la section, pensez au préalable à cette perspective et venez à la séance du 7 juin avec une réponse nette, un oui si possible, afin que votre comité puisse faire à temps les démarches pour nous assurer un autocar. Et salut à tous.

Le Comité.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale mensuelle, lundi 8 juin 1953, à 20 h. 30 précises, au local : rue de Cornavin 4.

Sujet : En suivant un essaim, question d'essaimage, prévention et que faire des essaims.

Rectifications

No 5, mai 1953. Rapport annuel du président de la S.A.R., page 120, deuxième alinéa, lire : « Je me fais tout d'abord un devoir de saluer et de remercier tous nos chers vétérans pour l'attachement tant moral que financier que vous avez accordé durant 35 et 50 ans de sociétariat ; M. Louis Gassmann vous offrira tout à l'heure la distinction accordée par la Romande en vous exprimant nos félicitations et nos vœux.

Page 146, 20e ligne, lire sirop *Lavandy* et non *Lavanchy*.

No 4, avril 1953. Page 96 : Le discours de M. Louis Gassmann a été signé par erreur L. Loup.

Nous prions nos lecteurs de nous excuser de ces coquilles.

POUR VOUS AIDER À VENDRE VOTRE MIEL

La SAR a édité un panonceau, format 42 × 30 cm. destiné aux commerçants, épiciers, etc. Chaque apiculteur se doit d'en remettre au moins un à chacun de ses clients détaillants. **PRIX : Fr. 1.—**

Une brochure de 12 pages vantant les mérites et les vertus du miel est également en vente. Chaque apiculteur devrait en avoir à disposition pour distribuer autour de lui (clients, malades etc.). **PRIX : Fr. 1.50 les 10 ex., Fr. 12.— les 100 ex.**

Pour éviter les frais d'un remboursement, passez vos commandes en versant le montant correspondant au compte de chèques postaux II 1480, Société romande d'apiculture, Lausanne, et en indiquant au verso du coupon le détail de la commande.

TARIF DES ANNONCES

PAGES DE COUVERTURE: $\frac{1}{1}$ Fr. 110.-

PAGES INTÉRIEURES: $\frac{1}{1}$ Fr. 100.-, $\frac{3}{4}$ Fr. 85.-, $\frac{1}{2}$ Fr. 60.-, $\frac{1}{4}$ Fr. 30.-, $\frac{1}{8}$ Fr. 15.-

Dernier délai de remise des annonces : le 16 de chaque mois.

S'adresser à M. Ls Gassmann, Courrendlin J. B.



Apiculteurs !

vous qui rêvez
d'une ruche simple,
pratique et robuste,
demandez la

Ruche Pastorale

DB ou DT

Expérimentée depuis de nombreuses années. Étudiée et adaptée spécialement pour le transport. Très maniable, idéale pour la plaine et la montagne.

Prix spéciaux par quantité

Pour la prochaine saison, demandez :

Ruches pépinières - Ruches - Ruchettes - Ruches d'observation
Armoires et coffres à rayons - Cadres montés et non montés
Coussins-nourrisseurs - Balances pour ruches - Zinc perforé
Enfumoirs - Voiles - Gants

Tout le bon matériel pour l'apiculture

Boîtes - Bidons - Maturateurs - Extracteurs - Cuves - Librairie Apicole
Cire gaufrée « Rithner »

Etablissements RITHNER

CHILI-MONTHEY (Vs) - Tél. (025) 4 21 54

Pour une bonne ruche Un rucher-pavillon moderne

adressez-vous aux spécialistes :

LIENHER FRÈRES, SAVAGNIER (Ntel)

Téléphone 7.13.24

Demandez notre prix courant